

Délibération
N° 2019-026

extrait des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

OBJET : AMÉNAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ DU CROISEMENT CHEMIN DE L'ARANCIO – RD131 : DEMANDE SUBVENTION - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Date de la convocation : 04/03/2019

SEANCE DU 08 MARS 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le huit mars à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. NATALI Lucien, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme GHELARDINI Vanina, M. POLIFRONI Bruno, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SALAZAR Frédéric, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : Mme CASANOVA Nicole, M. ROSSI Alain, M. MICALLEFF Joël, Mme RAGAS Viviane, Mme BAFFICO Véronique.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 17	Absents : 5	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme SIGURANI Marielle a été nommée secrétaire.

Le Président rappelle que par délibération du 30 octobre 2018, le Conseil Municipal décidait d'aménager et sécuriser le croisement du chemin de l'Arancio avec la RD131.

Le coût de cette opération est estimé à 115 000 euros HT et se décompose ainsi :

Opération : sécurité croisement ch. Arancio - rd131	Montant HT	Montant TTC
Coût des travaux :	102 000,00 €	112 200,00 €
Honoraires :	8 000,00 €	9 600,00 €
Imprévus	5 000,00 €	5 500,00 €
total	115 000,00 €	127 300,00 €

Pour assurer le financement de cette opération, il avait été proposé un co-financement par 2 fonds gérés par la Collectivité de Corse, fonds qui ne sont pas cumulables selon le règlement provisoire des aides. Il est par conséquent nécessaire de modifier le plan de financement.

il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide auprès de la Collectivité de Corse au titre des produits d'amende de Police à hauteur de 40.000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20190308-0062019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2019

Affichage : 12/03/2019

reçu en Préfecture de Haute Corse



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le projet de Mise en sécurité du croisement RD131 - chemin de l'Arancio .
- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse au titre des produits d'amende de police à hauteur de 40 000 €.
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : sécurité croisement ch. Arancio - rd131	Montant HT	taux
amendes de police	40 000,00 €	35%
commune	75 000,00 €	65%
total	115 000,00 €	100%

- Autorise le Maire à effectuer et signer les demandes de subventions correspondantes.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Commune. Opération 1806.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



Et publication ou notification



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212003057-20190308-0062019-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/03/2019
Affichage : 12/03/2019

reçu en Préfecture de Haute Corse

